



Marais de la Rivière aux Cerises



Communiqué

Pour diffusion immédiate

## L'exposition *De plumes et de bois : oiseaux menacés du Québec* est lancée au Centre d'interprétation du Marais

**Magog, le 21 novembre 2014** – C'est en compagnie de M. Paul Desmarais fils que l'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC) et la Ville de Magog ont aujourd'hui inauguré l'exposition artistique et environnementale *De plumes et de bois : oiseaux menacés du Québec*, où les visiteurs pourront admirer une collection unique appartenant à l'homme d'affaires et à son épouse, M<sup>me</sup> Hélène Desmarais. Dès demain, il sera possible d'admirer gratuitement une première partie de la collection d'une valeur de 1 million \$ exposée au Centre d'interprétation du Marais.

« Un nouvel espace aménagé sur mesure pour mettre en valeur la collection accueille les sculptures représentant en dimension réelle des oiseaux du Québec à statut précaire. Tout a été mis en œuvre pour offrir aux visiteurs une expérience unique permettant d'admirer le travail de l'artiste, le sculpteur Louis St-Cyr, qui a taillé chaque oiseau avec finesse en plus de mettre en scène un aspect du mode de vie de son espèce. En pénétrant dans l'enceinte de l'exposition, le visiteur sera enveloppé par les sons ambiants et l'éclairage et séduit par le mouvement et la fluidité qui se dégagent des sculptures », a expliqué le président du conseil d'administration de LAMRAC, M. Michel Turcotte. Au total, le public pourra admirer 23 sculptures au cours des six prochaines années. Le projet porte évidemment une empreinte environnementale et éducative puisque ce sont des éléments indissociables de la mission du centre d'interprétation du Marais. Ainsi, des bornes interactives permettront aux visiteurs d'en apprendre plus sur l'œuvre, sur l'espèce représentée ainsi que sur les menaces qui pèsent sur elle.

Précisons que les 23 œuvres seront exposées en alternance sur une période de trois ans. Chaque année, les visiteurs pourront donc en découvrir une nouvelle série. Une fois cette rotation complétée, l'exposition commencera un nouveau cycle de trois ans.

La mairesse, Mme Vicki May Hamm, se réjouit de voir l'offre culturelle déjà très riche de Magog se bonifier avec la tenue de cette exposition d'envergure internationale. « C'est une exposition tout à fait admirable et d'une beauté saisissante qui saura certainement attirer et plaire aux amateurs d'oiseaux et d'œuvres d'art, aux familles, aux visiteurs et aux touristes de tous âges. Nous sommes très honorés que M. Desmarais fils et son épouse aient choisi Magog pour présenter ses œuvres aux yeux du public. De plus, cette initiative concorde parfaitement avec la politique





Marais de la Rivière aux Cerises



Communiqué

Pour diffusion immédiate

culturelle de Magog et son plan d'action qui vise la valorisation de la culture. La Ville de Magog a d'ailleurs beaucoup investi dans ce sens au cours des dernières années. Je pense, entre autres, à la réfection de l'église Ste-Marguerite-Marie pour y loger la Bibliothèque Memphrémagog et l'Espace culturel de Magog, au réaménagement de locaux pour le Centre d'arts visuels de Magog, au projet de mise en valeur de la maison Merry et à la tenue annuelle de la Semaine culturelle de Magog. Ce ne sont que quelques exemples des projets qui nous permettent de nous tailler une place de choix dans *Le Chemin des Cantons*. »

M<sup>me</sup> Hamm ajoute que « la collection unique qui est mise à notre disposition grâce à la générosité de M. Desmarais et son épouse Hélène deviendra rapidement une attraction culturelle et touristique supplémentaire à saveur éducative sur le territoire de Magog. J'invite aussi les Magogois et les Magogoises à profiter de leur prochaine marche dans les sentiers du marais de la rivière aux cerises pour visiter cette exposition qui se renouvellera chaque année. »

Les protecteurs des arts M. Paul Desmarais et son épouse Hélène, qui, en plus de prêter ses œuvres à LAMRAC, ont investi 600 000 \$ dans l'aménagement du lieu d'exposition, s'est dit plus que satisfait du résultat. « Les œuvres sont majestueuses, on ne peut qu'être impressionnés par la prouesse technique dont a fait preuve le sculpteur Louis St-Cyr pour développer la collection. Elles donnent en plus tout son sens au projet de sensibilisation lorsque réunies de la sorte dans un lieu conçu spécialement pour les mettre en évidence, qui répond à la perfection aux deux principaux objectifs de l'exposition, soit sensibiliser le public à la protection des habitats et de la biodiversité et faire découvrir un projet artistique unique au monde, pour le seul plaisir des sens. »

Dix ans et 20 000 heures de travail ont été nécessaires à l'artiste Louis St-Cyr pour traduire les mouvements, les comportements et les attitudes des oiseaux qui sont présentés. Les œuvres ont été sculptées en grande partie dans du bois de tupelo, dont le grain quasi invisible permet un degré de finition très élevé.

### **À propos de LAMRAC**

L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC) a vu le jour en 1997. Elle a été formée par des citoyens qui se sont regroupés pour acquérir les terrains du marais de la Rivière aux Cerises et assurer la protection et la pérennité de ce territoire. Près de deux millions de dollars ont été investis dans l'aménagement de sentiers et de différentes infrastructures pour accueillir les visiteurs. Aujourd'hui, LAMRAC dispose du plus long réseau de sentiers sur pilotis au Québec et est le seul





Marais de la Rivière aux Cerises



**Communiqué**

Pour diffusion immédiate

milieu humide offrant un site entièrement entretenu et accessible à l'année. Depuis 2004, le nombre de membres de LAMRAC ne cesse d'augmenter. En 2013, l'achalandage annuel a dépassé les 160 000 visiteurs.

### **À propos du Centre d'interprétation du Marais**

Le CIM est une réalisation de LAMRAC. Il a été inauguré en juin 2011 et est situé sur le site du marais. Cette construction permet de présenter le marais de la Rivière aux Cerises, son histoire, ses écosystèmes et leurs rôles dans notre environnement, en plus de favoriser la cohabitation harmonieuse, le respect et la compréhension de la faune et de la flore présentes dans le milieu. Son architecture rappelle celle de la cellule végétale. Les matériaux utilisés, les procédés de construction et d'exploitation du bâtiment, tout a été pensé de manière à optimiser la performance du CIM et à minimiser ses répercussions sur l'environnement. Véritable vitrine technologique publique sur la construction verte, le CIM constitue un puissant pôle d'attraction écotouristique, unique en son genre, tout en faisant la promotion de technologies et de produits de la région de Memphrémagog.

**Voir photo page suivante**

- 30 -

#### **Sources :**

L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises  
69, Chemin Roy, Magog  
819 843-8118  
[info@maraisauxcerises.com](mailto:info@maraisauxcerises.com)

Division des communications  
Ville de Magog  
819 843-6501  
[communications@ville.magog.qc.ca](mailto:communications@ville.magog.qc.ca)

#### **Information :**

Michel R. Turcotte, président de LAMRAC  
819 843-7106  
[Michel.turcotte@cgocable.ca](mailto:Michel.turcotte@cgocable.ca)

